

Le Comité régional,

Ayant examiné le rapport du Directeur régional sur le développement de la recherche en santé,¹

1. PREND NOTE avec satisfaction :

1) de l'initiative prise par le Directeur régional pour mieux faire comprendre l'importance de la recherche et ses rapports avec l'objectif à long terme de la Santé pour tous en l'an 2000;

2) du vif intérêt manifesté par certains Etats Membres pour la création d'un point focal national chargé de gérer et coordonner efficacement les recherches en santé dans le cadre du processus gestionnaire pour le développement sanitaire national;

3) de l'augmentation progressive des ressources nationales consacrées à la recherche, y compris des effectifs de personnel qualifié;

2. APPROUVE les recommandations adressées au Directeur régional par le Comité consultatif de la Recherche médicale du Pacifique occidental à sa sixième session;

3. PRIE les Etats Membres :

1) de renforcer les processus nationaux de gestion de la recherche en santé afin de mieux orienter les activités de recherche vers l'objectif à long terme de la santé pour tous en l'an 2000;

2) de continuer à développer l'autoresponsabilité nationale pour une recherche en santé adaptée aux problèmes sanitaires de la société;

4. PRIE le Directeur régional de mettre en oeuvre lesdites recommandations du Comité consultatif de la Recherche médicale du Pacifique occidental.

¹ Document WPR/RC32/13.